

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7107**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique (ETAIE)

Nouvel intitulé : Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS)	Directeur ISL, Directeur FNARS

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332t Aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'encadrant technique d'insertion exerce son emploi dans les structures d'insertion par l'activité économique. Il est d'abord et avant tout un chef d'équipe, ou un agent de maîtrise, et c'est parce qu'il exerce cette fonction dans un secteur particulier, celui de l'insertion, que son métier se différencie de tout autre. Son activité consiste à :

- Encadrer des salariés bénéficiaires d'un contrat d'insertion,
- Assurer la formation de ces salariés en situation de production,
- Gérer l'organisation et le suivi de la production,
- Se coordonner avec des professionnels chargés de l'accompagnement social et socioprofessionnel

C'est donc en référence à la finalité d'insertion ultérieure des personnes en insertion que l'encadrant réalise les quatre fonctions ci-dessus.

Et c'est l'articulation de ces fonctions avec la finalité d'insertion qui demande à l'encadrant technique de maîtriser un métier qui combine, de manière originale, des savoirs requis par des métiers ou fonctions connexes : éducateur technique, formateur, chef d'équipe.

Son métier consiste en effet à construire des situations de travail en tenant compte des contraintes de production et du projet des personnes qu'il encadre, pour leur permettre de déployer une activité de travail qui soit pour eux un facteur de développement, maintenant, et plus tard.

Capacités attestées par le titre :

1. Encadrer des salariés en insertion

Animer et motiver une équipe afin qu'elle remplisse les objectifs de production, en tenant compte des contraintes économiques et des capacités personnelles et professionnelles des salariés

Lancer, suivre et contrôler l'activité de travail des salariés, en tenant compte des objectifs de production, des compétences disponibles et des moyens de production existants pour mettre en œuvre les décisions correctives nécessaires

2. Former des salariés en situation de production

En tenant compte de la situation personnelle et sociale des salariés, et de l'état d'élaboration de leur projet, définir et organiser les situations de travail de telle sorte que les salariés développent des compétences

Évaluer les progressions des compétences afin de mettre en évidence et valoriser les acquis

3. Organiser et suivre la production

Coordonner et suivre le déroulement du processus de production en respectant les prescriptions et en évaluant le degré d'atteinte des objectifs de production

4. Se coordonner avec les professionnels chargés de l'accompagnement social et socioprofessionnel

En tenant compte du projet de la structure, faire état aux professionnels concernés des informations significatives observées, participer aux décisions qui s'appliquent aux différentes étapes des parcours et évaluer les difficultés rencontrées.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'encadrant technique d'insertion exerce son emploi dans les secteurs de l'insertion par l'Activité Économique (IAE), et plus précisément dans des structures qui ont une activité de production de biens ou de services destinés à la commercialisation, d'utilité sociale ou appartenant au secteur mixte : les Entreprises d'Insertion, Ateliers et Chantiers d'Insertion, Régies de Quartier, associations ou autres structures habilitées à gérer des Ateliers ou Chantiers d'insertion, ateliers de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Associations Intermédiaires gérant des chantiers d'insertion. Ces structures proposent un double accompagnement : - à travers une (re)mise au travail, formalisée par un contrat de travail à durée déterminée de droit commun,

- à travers un accompagnement socioprofessionnel, visant à la résolution des difficultés qui freinent l'accès à l'emploi ordinaire (santé, logement, techniques de recherche d'emploi, etc.)

Encadrant technique d'insertion

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1207 : Intervention socioéducative

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

- La certification comporte quatre unités : 1 - Encadrer des salariés en insertion
 2 - Former des salariés en situation de production
 3 - Organiser et suivre la production
 4 - Se coordonner avec les professionnels chargés de l'accompagnement social et socioprofessionnel

Validation à l'issue d'un parcours de formation : pour chaque unité de certification, production d'un dossier d'une dizaine de pages appuyé sur l'expérience professionnelle, comprenant la description et l'analyse d'une situation de travail dans laquelle le candidat est ou a été impliqué, en référence aux activités de l'unité correspondante.

Accès par la VAE : pour chaque unité de certification, production d'un dossier d'expérience.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		4 personnes : 1 professionnel de l'IAE ayant une fonction employeur, 1 salarié de l'IAE, 1 membre de l'organisme certificateur, 1 formateur. Les 4 membres du jury étant tous extérieurs aux structures d'appartenance des candidats.
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X		idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles sous l'intitulé 'Encadrant technique d'insertion'.

Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

Par arrêté modificatif du 03 octobre 2007, publié au journal officiel du 13 octobre 2007, l'intitulé de la certification est désormais 'Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique (ETAIE)'.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Par arrêté modificatif du 10 avril 2009, publié au journal officiel du 21 avril 2009, les organismes certificateurs sont LA FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL ET DE REINSERTION SOCIALE (FNARS) et L'ECOLE DE SERVICE SOCIAL DE LA REGION NORD (ASSOCIATION ESSRN) - INSTITUT SOCIAL DE LILLE (ISL)

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 28 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 50 titulaires de la certification par an

Autres sources d'information :

emploi@fnars.org efas@fupl.asso.fr

Lieu(x) de certification :

ECOLE DE FORMATION D'ANIMATEURS SOCIAUX (EFAS) 105, rue d'Artois - 59000 LILLE

ISL

Campus Saint-Raphaël

Bâtiment C

83, boulevard Vauban

59044 LILLE Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

FNARS pour les régions Centre, Ile de France, Haute Normandie, Midi-Pyrénées, Franche Comté, Aquitaine, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

EFAS Nord-Pas de Calais

Historique de la certification :

Certification précédente : Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique (ETAIE)

Certification suivante : Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économique